

DEPARTEMENT

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Marne

Commune de CHAMPILLON

Séance du 25 février 2026

Afférents au CM : 14 L'an deux mille vingt-six, le vingt-cinq février, à dix-neuf heures, les membres du Conseil municipal de la commune de Champillon se sont réunis, dans la salle du Conseil municipal de la Mairie, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L.2121-10 et 2121-12 du Code général des collectivités territoriales, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc BEGUIN, Maire.

Exercice : 14

Présents : 10 Convocation du 20 février 2026

Présents : M. BEGUIN Jean-Marc (Maire) ; M. CREPIN Jean-Paul (1er Adjoint) ; Mme PETIT Séverine (2^{ème} Adjointe) ; Mme NEUBARTH Kirsten (4^{ème} Adjointe) ; Mme BEGUIN Sandrine ; Mme DIDON Mylène ; Mme DEON Marianne ; M. MANNIELLO Olivier ; Mme MARQUES DE OLIVEIRA Léa ; M. PHILIPPONNAT Charles.

Absents non représentés : Mme ADAM Marie-Madeleine (excusée) ; M. GUILLEPAIN James (non-excuse) ; Mme JOSSEAUX Sophie (non-excuse) ; M. LEPICIER David (excuse).

Secrétaire de séance : Mme Léa MARQUES DE OLIVEIRA.

DELIBERATION 2026-01 : DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

En application de l'article L.2121-15 du Code général des Collectivités territoriales, Monsieur le Maire ouvre la séance.

Monsieur le Maire fait un appel à candidature pour le secrétariat de séance.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de procéder à cette désignation par un vote à main levée et désigne Madame Léa MARQUES DE OLIVEIRA pour remplir cette fonction.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.



Signature
Le Maire,
Jean-Marc BEGUIN